N°14 - AVRIL 2021

- MAGAZINE MUNICIPAL -

WWW.VENDAYS-MONTALIVET.FR

P. 8
ZOOM SUR
Montalivet se structure autour du marché

P. 12
DOSSIER
Recul du trait de côte : se défendre, s'adapter, anticiper.

Vendays-Montalivet
MAGAZINE

VENDAYS MONTALIVET

SOMMAIRE

2 Retour en images
3 Édito
4 Brèves
7 Info/Intox
8 Zoom sur...
9 Budget...

10-15

DOSSIER

Recul du trait de côte : se défendre, s'adapter, anticiper

16 Retour sur...
17 La vie des assos
18 Tribune libre
19 État civil

Magazine municipal de Vendays-Montalivet
N°14 - **Avril 2020**
Tirage 3 000 exemplaires

Imprimé sur papier CONDAT Silk (papier produit à Le Lardin-Saint-Lazare - Dordogne) certifié PEFC - Couverture : 135 gr / Intérieur : 115 gr. Encres 100 % végétales et sans utilisation de séchages UV.

Directeur de la publication : Pierre Bournel, Maire de Vendays-Montalivet

Rédacteur en chef : Laurent Barthélémy

Ont collaboré à ce numéro : Manuel Rulier, Tony Trijoulet

Photographe : Laurent Wangermez

Conception et réalisation : Ka2 communication

Impression : Imprimerie Ménard

RETOUR EN IMAGES

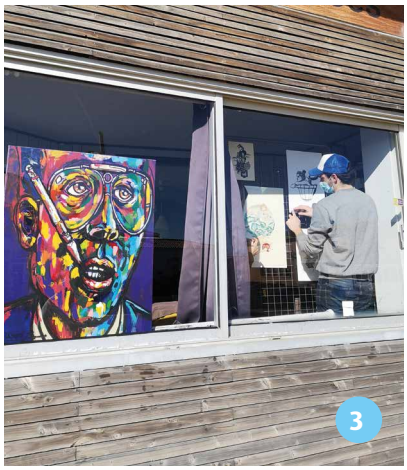

1 Distribution des Restos du Cœur à l'Espace solidarité 2 Concertation avec les commerçants du marché pour les travaux de la Halle - Janvier 2021 3 Installation de l'artiste Carlos Fernandez pour l'exposition « L'Art aux fenêtres » 4 Réfection de la route de Lassalle 5 Travaux entrée de Montalivet - Février 2021

3 QUESTIONS À PIERRE BOURNEL

« Notre devoir est de préparer l'avenir de la commune »

Pierre Bournel, Maire de Vendays-Montalivet

1 Quelle est la situation COVID sur la commune ?

Nous espérons tous un avenir meilleur. Toutefois, suite aux dernières annonces du gouvernement, nous nous devons de rester vigilants encore quelques semaines. La vie de beaucoup d'entreprises et celles des associations est entre parenthèses. Nombreux de nos concitoyens sont touchés par cette crise sanitaire. Nous nous devons de les aider. Cette situation inédite demande une solidarité sans faille. C'est pourquoi nous proposons aux administrés les plus fragiles des moyens de transport pour aller se faire vacciner à la Clinique de Lesparre-Médoc. Nous avons également sollicité l'Agence Régionale de Santé (ARS) afin qu'elle installe un centre de vaccination sur notre commune, proposition malheureusement restée sans réponse, certainement par manque de vaccins... Mais la commune se tient prête en cas de besoin.
La crise ne doit pas nous freiner dans notre action. Nous avons le devoir de préparer l'avenir de la commune, de continuer à regarder droit devant pour nos habitants, nos entreprises, nos clubs... Nos projets continuent, permettant ainsi de faire travailler nos entreprises et artisans locaux et de les soutenir économiquement.

2 Fin février, vous avez voté le budget 2021 : quel est l'état des finances ?

Comme pour 2020, nous avons joué la carte de la prudence. Nous appliquons une gestion sérieuse, et ce depuis notre premier mandat, afin d'assurer un assainissement des comptes. Depuis 7 ans, nous continuons de respecter notre ligne de conduite : nous ne dépenserons jamais l'argent que nous n'avons pas, nous n'endetterons pas la commune avec des emprunts, nous n'augmenterons pas les impôts.
Grâce à cette méthode, nous avons dégagé les moyens nécessaires nous permettant d'entreprendre des travaux ambitieux. Je pense par exemple à la réfection de l'entrée de Montalivet actuellement en cours, à la rénovation de la halle du marché, au programme de réfection des routes... On se fait un devoir de montrer l'exemple et d'investir pour préparer l'avenir. Ces investissements sont réfléchis, réalistes et menés avec clairvoyance. Pour chaque projet entrepris, nous cherchons au meilleur prix et nous profitons de toutes les possibilités de subvention. C'est la consigne donnée à mes équipes. Sans oublier que, parallèlement, nous poursuivons le désendettement de la commune...

3 Comment s'annonce la saison estivale ?

Nous avons bien conscience que nous sommes tributaires du contexte national et international mais notre devoir est de préparer la saison estivale afin d'être prêt à toutes les éventualités. Nous le savons, la saison estivale est importante pour notre économie locale, tant pour les emplois que pour les entreprises. Nous mettons donc tout en œuvre pour que celle-ci se déroule dans les meilleures conditions : nous avons commandé les feux d'artifice, nettoyé et réensablé la plage, préparé les animations de rue, réservé les spectacles... au risque, bien sûr, de tout déprogrammer. Mais je le répète, nous avons le devoir de regarder droit devant. Notre mission est d'être prêt le jour où la vie reprendra son cours normal, et nous le serons...

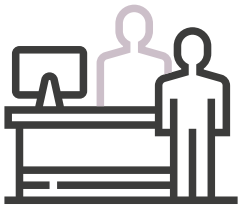

Une mairie annexe en cours de création à Montalivet

Soucieuse de faciliter la vie de ses administrés, la commune va proposer des services supplémentaires à l'agence postale de Montalivet. Les locaux appartiennent en effet à la Ville et le service postal est également géré par la commune. La volonté est de permettre aux habitants de Montalivet d'y effectuer des démarches administratives de premier niveau : récupération de formulaires, dépôt de dossier, prise d'information... Ce service municipal de proximité sera en fonctionnement dès la rentrée prochaine.

Le camping de l'Océan devrait doubler sa capacité d'accueil

Chaque année, la demande auprès du camping municipal de l'Océan est de plus en plus forte. Après y avoir réalisé une nouvelle entrée l'été dernier, la commune a décidé de doubler sa capacité d'accueil et de proposer environ 350 places, contre 161 actuellement. Pour cela, ce sont 2400 m² de bâtiments abandonnés, vétustes, et dangereux qui ont été démolis sur la parcelle de l'ancienne colonie de vacances de Joinville-le-Pont. Le permis d'aménager est en cours d'instruction. Les travaux devraient débuter après la saison estivale, à l'automne 2021.

Vidéo protection : prévenir les incivilités

Le niveau d'insécurité d'une commune rurale comme Vendays-Montalivet n'a rien à voir avec celui d'une grande ville. Cependant, le risque zéro n'existe pas. Aussi, pour sécuriser les habitants et les bâtiments communaux, la municipalité a fait poser l'année dernière cinq caméras de vidéo protection aux abords de la salle culturelle. Cette phase expérimentale s'est montrée concluante et la Ville a décidé de déployer ce système de protection cette année, près du groupe scolaire, de la mairie et du bâtiment des services techniques. Des demandes d'autorisation ont été déposées à la préfecture.

10 résidents vaccinés à la RPA

Le 18 mars dernier, dix locataires volontaires de la Résidence pour personnes âgées « les Chênes » ont reçu la première injection du vaccin Pfizer. La seconde leur a été administrée le 8 avril. Pour accélérer les délais administratifs qui avaient tendance à s'éterniser, la mairie a décidé de contacter elle-même un médecin afin qu'il effectue les injections.

Route de Lesparre : les réseaux enfouis

Des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques ont été réalisés route de Lesparre le mois dernier. Ce sont les entreprises locales CDR Lacroix et Citeos qui ont remporté l'appel d'offres lancé par la mairie et qui ont effectué les travaux, en partenariat avec Enedis et Orange. Les réseaux aériens seront prochainement retirés. La commune profite de ce chantier pour refaire l'intégralité de l'éclairage public sur cette route, en place pour le mois de mai. La circulation sera encore plus sûre !

Les routes de Lassalle et de Sarnac sécurisées

La commune a entrepris des travaux d'envergure cet hiver avec pour objectif l'amélioration de la sécurité sur les routes de Lassalle et de Sarnac. Des ralentisseurs ont été posés et les fossés ont été nettoyés afin d'optimiser l'écoulement des eaux pluviales. Plus de 2,5 km de tapis routiers ont ainsi été refaits dans le cadre du plan pluri annuel de réfection des voiries.

Une maison pour les associations

Pour permettre aux associations de la commune de se regrouper et de porter leurs projets dans de bonnes conditions, un bâtiment situé sur l'espace Jacques Sirougnet a été intégralement rénové par la commune. L'installation est prévue pour ce printemps.

Le bâtiment communal était inoccupé, mais il avait besoin d'une sérieuse rénovation. Cet hiver, les services techniques de la commune s'y sont attelés. Pour accueillir au mieux les associations sportives et culturelles de Vendays-Montalivet, le bâtiment a été intégralement réhabilité afin d'optimiser au mieux les espaces. Désormais, le bâtiment compte six pièces, une salle de réunion et des sanitaires refaits à neuf. Les services techniques ont également entrepris des travaux pour isoler et concevoir un bâtiment respectueux de l'environnement, moins énergivore.

Le chantier devrait se terminer avant la fin du printemps. Plusieurs associations vont pouvoir y emménager courant juin et proposer de multiples activités, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Un nouveau toit pour la poste

Afin de pallier aux infiltrations d'eau, dues à la vétusté du toit terrasse, la commune a entrepris la réfection du toit de l'agence postale. En février dernier, l'entreprise locale Sarrazin, ayant remporté le marché public, a posé une charpente sur le toit, remplaçant ainsi le toit plat par un toit en pente. Des travaux qui non seulement embellissent le bâtiment, mais permettent aussi sa mise en sécurité.

Des ralentisseurs aux endroits stratégiques

Toujours dans le cadre du programme de sécurisation des routes, la commune va installer un ralentisseur sur la route de Lesparre, au croisement du lotissement Layguebasse.

Après études, et à la demande de nombreux riverains, d'autres ralentisseurs seront également placés aux entrées de l'ACM et du CHM. Ces deux campings génèrent en effet beaucoup de flux en pleine saison estivale. Les équipements devraient être opérationnels dès le début de l'été.

L'espace parents-enfants, pour communiquer en famille

Depuis le 31 mars, l'espace parents-enfants ouvre ses portes tous les mardis de 9h30 à 11h30. Situé à la salle commune de la RPA à Vendays, ce lieu de rencontre, d'échange et d'écoute, accueille parents et enfants gratuitement. Il suffit de pousser la porte et de venir avec ses questions ou son envie de partager son expérience de jeune parent. Ici, pas de jugement ! Deux accueillantes professionnelles de l'APPEM (Association pour la parentalité en Médoc) organisent des ateliers entre enfants, mais aussi entre parents et enfants, des jeux de socialisation et répondent aux questions. Aucune inscription préalable n'est exigée. D'abord ouvert pour une durée de trois mois (jusqu'à fin mai) l'espace parents-enfants pourrait être pérennisé.

Une 9ème tranche est en préparation au lotissement des Pins

En ce début d'année, les derniers terrains de la 8ème tranche ont été vendus. À ce jour, les études pour la 9ème tranche ont démarré. Ces terrains remportent un vif succès auprès des particuliers. La mairie évalue donc le nombre de terrains mis en vente en fonction des demandes qu'elle reçoit.

Bon à savoir : un arbre arraché, deux replantés

En matière de défrichement, la 9ème tranche ne dérogera pas à la règle. Une compensation forestière égale au moins au double de la surface défrichée sera mise en place, comme pour la 8ème tranche.

Le contrôle SPANC est obligatoire

INFO

Le SPANC désigne le Service Public d'Assainissement Non Collectif. On appelle assainissement non collectif, tout système d'assainissement assurant la collecte, le transport, le traitement et l'évacuation des eaux usées domestiques ou assimilées sur une propriété privée. Conformément à la réglementation en vigueur : l'ensemble des maisons de Vendays-Montalivet qui ne sont pas raccordées à l'assainissement collectif doivent faire l'objet d'un contrôle obligatoire, conformément à l'article L-1331-1-1 du code de la santé publique. La société Aqualis, officiellement* chargée de cette mission, prend directement rendez-vous avec les administrés concernés.

Rappel : le diagnostic SPANC est également obligatoire avant toute vente d'une maison qui n'est pas raccordée à l'assainissement collectif.

* Aqualis a remporté l'appel d'offres lancé par la mairie en décembre 2020.

La mairie construit un deuxième camping municipal :

INTOX

Cette rumeur fait suite à l'article du Sud Ouest du 2 février qui confondait le programme de construction de chalets avec celui d'un nouveau camping. Dans un premier temps, la municipalité a démoli les bâtiments vétustes et abandonnés de l'ancienne colonie de Joinville-le-Pont afin d'agrandir le camping. Par ailleurs, un permis d'aménager a été déposé sur un autre terrain à proximité du centre de loisirs afin d'y développer un parc résidentiel de loisirs (et non un camping) composé de chalets écoresponsables en bois.

Mayan sera bientôt raccordé à l'assainissement

INFO

Comme annoncé, la mairie a programmé la 19ème tranche d'assainissement à Mayan. Les études sont d'ores et déjà lancées et les premiers coups de pelle sont attendus après l'été 2021.

La Ville a décidé de dévisser toutes les plaques de rues :

INTOX

Chaque année, des plaques de rues disparaissent... La mairie a décidé de renouveler toutes celles manquantes. N'hésitez pas à signaler l'absence de plaque dans votre rue auprès de la mairie, elle sera remplacée au plus vite.

Montalivet poursuit sa mue : acte 3, le marché et ses abords

Une commune plus pratique, plus conviviale, plus moderne. Pour améliorer le cadre de vie des habitants et des commerçants, la mairie a lancé de grands travaux à l'entrée de la ville et sur la place du marché. Objectif annoncé : faciliter le quotidien de tous.

LA PLACE

Sous les pins parasols

Les travaux amorcés en janvier dernier sont en passe de se terminer : une nouvelle place vient de voir le jour à l'entrée de Montalivet. « *Ce premier chantier a porté sur le rond-point, jusqu'à la rue de Naujac et la petite place devant la gendarmerie. Il fallait améliorer l'accessibilité, refaire les sols et les trottoirs, mais également remplacer la conduite d'eau potable qui datait des années 60. Mais nous avons tenu à garder nos pins parasols et des espaces verts et à favoriser les mobilités douces en rendant cette place entièrement piétonne. En concertation avec les riverains, nous avons voulu créer un véritable lieu de vie qui respecte l'existant tout en améliorant le côté pratique et esthétique* », détaille Laurent Barthélémy, adjoint à l'eau, à l'assainissement et aux marchés publics.

LE MARCHÉ

« Une volonté permanente : concertation et coconstruction »

Dans la foulée, la place du marché et la halle seront bientôt refaites à neuf. Pour cerner les besoins des professionnels, la commune a organisé de nombreuses réunions de concertation avec l'ensemble des commerçants du marché couvert, l'association des commerçants de Vendays-Montalivet, l'association des commerçants du marché et les représentants syndicaux.

« *Entre la mairie et nous, les choses sont toujours transparentes* », confirme Jean-Marc Rodriguez, président de l'association des commerçants de Vendays-Montalivet.

« *Dès que la Ville entreprend des travaux, elle mène aussi une phase de concertations en amont : c'est une grande force pour notre commune. Car si les consultations prennent du temps, elles permettent aussi de parfaire les projets dans le respect du calendrier. C'est gagnant-gagnant pour tout le monde !* »

Les travaux seront lancés l'an prochain. L'objectif : changer les bornes électriques et les bornes à eaux et reprendre le système d'évacuation des eaux usées. Le sol de la place sera également entièrement refait et des poubelles enterrées seront installées pour permettre le tri sélectif.

> **« En concertation avec les riverains, nous avons voulu créer un véritable lieu de vie [...] pratique et esthétique »**
>
> Laurent Barthélémy, adjoint à l'eau, à l'assainissement et aux marchés publics.

LA HALLE

Un patrimoine modernisé

La halle du marché date de 1958. Accompagnée par un bureau d'étude et un architecte conseil, la mairie tient à conserver l'architecture d'origine, mais l'intérieur sera entièrement refait, des toilettes publiques, aux chambres froides et aux plateaux techniques utilisés par les commerçants. Par ailleurs, pour assurer une meilleure sobriété énergétique, le bâtiment sera isolé. La livraison définitive est prévue courant 2023.

Le budget 2021
entre prudence et ambition

Voté le 26 février dernier, après quasiment un an de crise sanitaire, le budget 2021 se veut pragmatique dans sa réalisation : le lancement des nouveaux projets sera soumis à la possibilité de les financer, notamment grâce aux recettes de la saison estivale. Toutefois, la commune peut d'ores et déjà compter sur une situation financière saine et une belle capacité d'autofinancement pour avancer sur les programmes pluriannuels élaborés l'an dernier.

LES POINTS FORTS

- Un montant record pour la capacité d'autofinancement de la commune : **3 797 538 €**
- Pas d'augmentation des impôts locaux
- La maîtrise de la dette
- Le soutien de l'activité locale

LES PRINCIPAUX PROJETS 2021

- Placettes devant les restaurants
- Voiries
- Rénovation des bâtiments communaux
- La convention d'aménagement de bourg
- L'agence postale
- La valorisation de la station
- Le columbarium

BUDGETS ANNEXES

- Eau et assainissement : **1 999 385 €**
- SPANC : **13 096 €**
- Mini Golf : **492 171 €**
- Forêt : **711 704 €**
- Camping : **409 080 €**
- 8ème tranche : **2 354 748 €**

Tony Trijoulet,
1er adjoint en charge des finances

« Un budget ambitieux mais réaliste »

« Le budget 2021 est à la fois réaliste – nous engagerons des dépenses quand nous aurons des recettes, notamment, dans l'été, celles des loyers des campings – et à la fois très ambitieux dans les objectifs d'investissement qu'il s'est fixé. Nous avons inscrit au budget un vaste programme d'équipement et de rénovation : voiries, école, salle Sirougnet, aménagement du bourg, réseaux... Tout cela conformément à notre engagement : économiser pour investir, poursuivre le désendettement de la commune, sans augmenter les taxes locales et sans emprunter. »

Le budget, comment ça marche ?

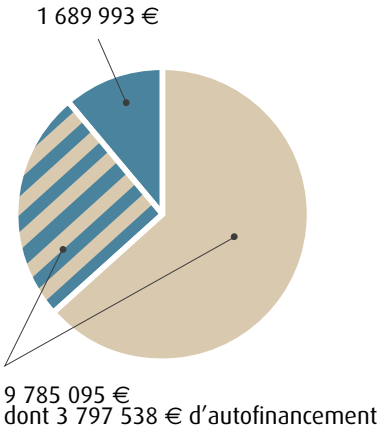

Le budget est composé de 2 sections :

La section de fonctionnement

Elle recense toutes les dépenses liées au fonctionnement de la commune : charges de personnel, charges à caractère général (fluides, achats alimentaires, fournitures, entretien, intérêts de la dette...). Elle est financée par les recettes propres de la commune, la dotation globale de l'État, les impôts et taxes.

La section d'investissement

Elle comprend le remboursement du capital de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux, aménagements urbains,...). Du côté des recettes, sont inscrites les subventions, mais aussi l'autofinancement de la commune. À noter que celui-ci est très important cette année et témoigne de la bonne gestion quotidienne de la commune.

Capacité d'autofinancement

Les économies réalisées sur la section de fonctionnement alimentent la section d'investissement pour les grands projets 2021. Cette année, 3 797 538 € de la section de fonctionnement sont prévus pour à la section d'investissement.

Recul du trait de côte : **se défendre, s'adapter, anticiper.**

L'érosion marine et les épisodes climatiques violents ont toujours grignoté l'ensemble du rivage dunaire du littoral aquitain. Le phénomène est naturel, mais il s'accélère et est devenu un risque majeur dans les zones qui se sont urbanisées. Quelle est la situation de la commune ? Qui la gère et comment ? Quelles sont les perspectives à court et à plus long terme ?

SUITE PAGE 12

La situation à Montalivet

Dans le cadre d'une nouvelle compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) obligatoire depuis 2018, c'est la communauté de communes Médoc Atlantique qui gère désormais le risque lié à l'érosion marine. Elle vient d'ailleurs de compléter les études existantes par une stratégie de gestion de la bande côtière du littoral de Vendays-Montalivet, soit 25 km depuis Grayan-et-l'Hôpital au nord et Naujac-sur-Mer au sud.
Établie en partenariat avec les communes concernées, le GIP Littoral Aquitain, les services de l'État, les partenaires scientifiques (les services géologiques et l'Office national des forêts) et la Région Nouvelle-Aquitaine, cette stratégie est un outil d'aide à la décision pour la gestion du risque à court, moyen et long terme. Elle établit aussi un premier plan d'actions de 3,6 millions d'euros sur 5 ans.

« À Vendays-Montalivet, le front de mer est particulièrement exposé. »

Clément Bernard, chargé de projets stratégies d'adaptation du GIP

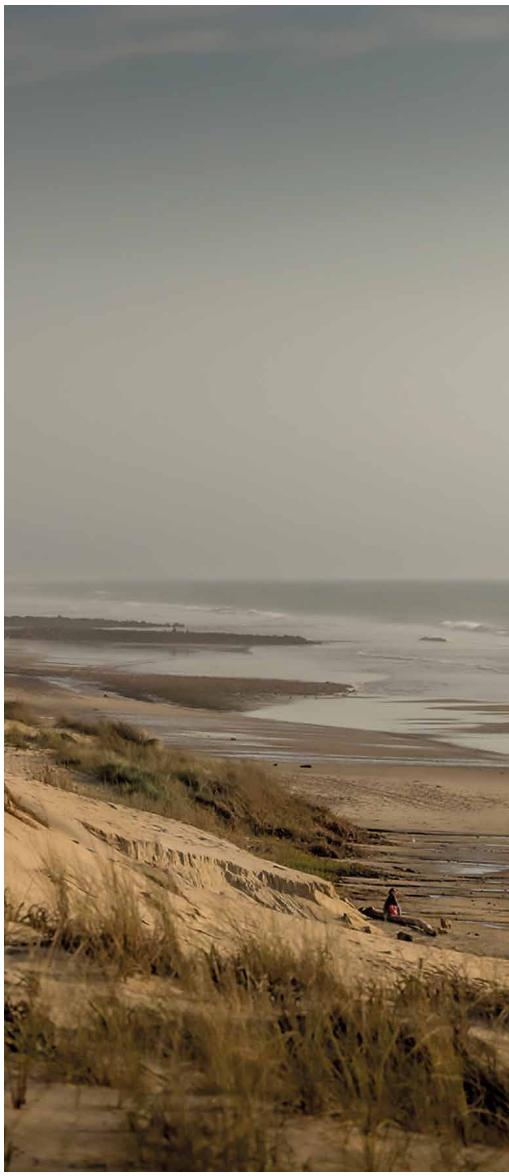

Quel risque d'érosion à Vendays-Montalivet ?

L'ensemble du littoral de la CDC Médoc Atlantique est soumis à l'érosion marine à l'exception du nord de la commune du Verdon-sur-Mer. « *Généralement, les reculs du trait de côte sont de l'ordre de -1,5 m en moyenne par an, mais peuvent aller, vers Soulac-sur-Mer par exemple, jusqu'à 8m !* », explique Clément Bernard, chargé de projets stratégies d'adaptation du GIP. « *Dans les secteurs sauvages, ce n'est pas un problème, juste un phénomène naturel. Mais il devient un risque lorsque l'urbanisation est trop proche du littoral. À Vendays-Montalivet, le front de mer est particulièrement exposé.* »
« Et attention ! », prévient le GIP, « *le processus d'érosion va se maintenir dans les années à venir et pourrait même se renforcer sous les effets du changement climatique avec l'élévation lente du niveau de la mer et le changement des régimes de tempêtes hivernales.* »

« Nous mettons à disposition de la CDC des moyens humains et matériels à chaque fois que nécessaire »

Tony Trijoulet, adjoint en charge de la gestion de la station balnéaire

L'érosion en chiffres

-1.5m/an en moyenne
(hors tempêtes)

L'action de la commune et de ses partenaires

CDC, GIP Littoral, commune : des moyens complémentaires

Associée à toutes les réflexions, études et projets qui concernent son territoire, la Ville est toujours la première à assurer la surveillance et l'entretien du littoral au quotidien : « *Nous mettons à disposition de la CDC des moyens humains et matériels à chaque fois que nécessaire* », indique Tony Trijoulet, adjoint en charge de la gestion de la station balnéaire. « *Nous venons ainsi d'acheter un nouveau chargeur pour les rechargements en sable des plages.* » Accompagnée par le GIP Littoral dans une démarche d'aménagement durable de la station, la commune pilote les stratégies d'aménagement à long terme.

3 QUESTIONS À VINCENT MAZEREAU, TECHNICIEN EXPERT DE LA CDC,

« Le front de mer est ré ensablé chaque année au printemps »

1 De combien le trait de côte recule-t-il chaque année à Vendays-Montalivet ?

« En moyenne, sur les zones naturelles du littoral de Vendays-Montalivet, le recul du trait de côte est de l'ordre -1,5m par an. Mais n'importe quel point du rivage est vulnérable face à une tempête – celles de cet hiver l'ont encore montré – qui peut faire disparaître 20 à 30 m de côte en quelques heures. »

2 Quelles mesures sont prises aujourd'hui ?

« Le front de mer est ré ensablé chaque année au printemps. Mais, comme cette année, après plusieurs tempêtes, des rechargements sont aussi réalisés l'hiver de manière à protéger la colonne.
Quant au système de protection en dur de la station, il est constitué d'un épi nord, d'un épi sud et d'une protection longitudinale au droit de la colonne. Le rôle des épis est normalement de capter une partie de la dérive littorale sableuse orientée du nord vers le sud et de permettre le maintien d'une plage plus haute et plus large. Mais les observations montrent que cet objectif n'est que peu atteint et que la configuration actuelle crée des encoches d'érosion encore plus prononcées que sur le reste du front de mer. »

3 Que prévoit le plan d'actions pour les 5 ans qui viennent ?

« Le plan d'actions 2021/2025 cherche à répondre au risque immédiat et donc à sécuriser la première ligne, en particulier la colonne, par le prolongement de la protection existante vers l'intérieur des terres, le long de la voirie. Il prévoit aussi de supprimer l'épi nord et de rallonger l'épi sud afin de mieux capter le sable de la dérive littorale et ainsi permettre une atténuation des vagues de tempêtes. Cette reconfiguration des épis protégera également les parements nord et sud de la colonne afin d'éviter que cette dernière ne soit déstabilisée lors de fortes tempêtes hivernales. »

Quels scénarios pour demain ?

Cap sur une station durable

Avec le GIP Littoral Aquitain qui propose depuis 2015 un accompagnement à la modernisation et l'adaptation des territoires touristiques du littoral, la commune vient de lancer une étude pour un aménagement durable de la station. Offre touristique, mobilité, patrimoine bâti, accessibilité, animation, espaces naturels... : elle commencera par un vaste état des lieux réalisé en interne par un chargé de mission qui vient d'être recruté par le GIP Littoral Aquitain. Puis, d'ici 16 à 18 mois, elle s'attachera à définir le positionnement touristique de la station à l'horizon 2045 et à faire des propositions d'aménagement urbain innovantes et durables.

« Demain, la station aquitaine sera en partie démontable sur son front de mer »

Une station mobile et adaptable ?

« *Demain* », imagine le référentiel d'innovation édité par le GIP Littoral Aquitain, « *la station aquitaine sera en partie démontable sur son front de mer et chacune aura son plan de réversibilité qui restituera à la nature les espaces nécessaires et concentrera l'effort de protection sur les zones identifiées dans le cadre de la gestion du trait de côte. Les tempêtes hivernales ne seront plus vécues comme des fins du monde, mais comme des aléas climatiques permettant à chaque épisode d'apporter des réponses innovantes.* » Parmi celles-ci, les membres du GIP Littoral Aquitain, en partenariat avec l'ONF, ont déjà produit un guide technique pour l'élaboration d'un poste de secours en bois issu de la filière locale, flexible, sans impact sur l'environnement et qui s'adapterait aux mouvements du trait de côte.
Au-delà des postes de secours, d'autres équipements pourraient bénéficier de cette réflexion : les équipements publics (sanitaires...), commerciaux, associatifs (écoles de surf...), mais aussi les campings de bord de plage où les mobile-homes qui pourraient céder la place à des structures démontables, bois et toile, respectueuses du paysage et de la nature.

LE MOT DE L'ÉLU

Antoine Trijoulet,
adjoint en charge de la gestion de la station balnéaire

«Vendays-Montalivet 2045, pour concilier tourisme, urbanisme et environnement»

« Au-delà de la gestion du trait de côte qu'elle intègre, l'étude qui commence sur l'aménagement durable de la station à l'horizon 2045 cherche à concilier tourisme, urbanisme et protection de l'environnement. C'est une démarche globale et à long terme qui propose une planification dans le temps et dans l'espace des actions à engager afin de mettre en œuvre un projet d'aménagement cohérent et durable. »

Patrick Meffrein,
Vice-président en charge de la GEMAPI à la CDC

« À long terme, plusieurs options sont possibles»

« Avec un littoral qui recule tous les ans, la défense du trait de côte est un sujet majeur sur le territoire. En parallèle d'observations et de mesures qui nous permettent de mieux comprendre le phénomène, le plan d'action 2021/2025 est un compromis entre des solutions en dur (optimisation des enrochements), des solutions douces de rechargement en sable et le repli de certaines structures légères de bord de mer comme les toilettes, les centres de secours ou l'héliport. Nous suivrons et évaluerons ses résultats, mais compte-tenu du contexte érosif local et des changements climatiques, nous devons anticiper le fait que cette stratégie soit insuffisante d'ici 10 à 15 ans. Nous travaillons donc aujourd'hui sur différents scénarios à long terme : amélioration de la stratégie actuelle si elle donne satisfaction, protection intégrale en enrochements, repli progressif des premières lignes... »

Tout savoir sur la GEMAPI

• GEMAPI, qu'est-ce que cela signifie ?

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, la compétence GEMAPI a été créée par la loi en 2014 et confiée depuis le 1er janvier 2018 aux communautés de communes. Sur le territoire, sa première mission est la défense contre les inondations et contre la mer. A ce titre, elle inclut la gestion du trait de côte face à l'érosion marine.

• Le budget GEMAPI pour la CDC Médoc Atlantique : 1,35 million d'euros en 2020

Ce budget est en partie financé par la taxe GEMAPI fixée à 15 euros par habitants du territoire de Médoc Atlantique. Elle passera à 17 euros par habitants en 2021 en prévision des dépenses à venir.

• Des missions concrètes

- L'aménagement des bassins hydrographiques : restauration des champs d'expansion des crues, de la morphologie des cours d'eau.
- L'entretien et aménagement des cours d'eau, canaux, lacs, plans d'eau, berges...
- La défense contre les inondations et contre la mer : entretien des ouvrages de protection (digues, barrages, ouvrages hydrauliques...).
- La protection et la restauration des milieux aquatiques : zones humides, continuité des cours d'eau...

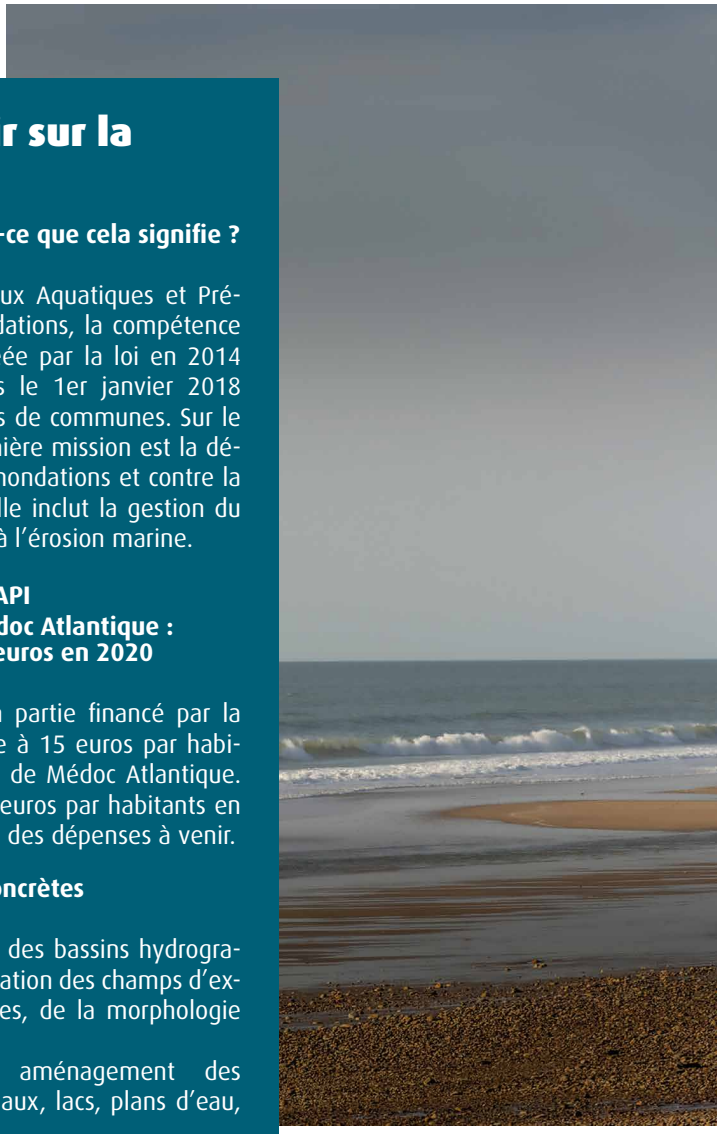

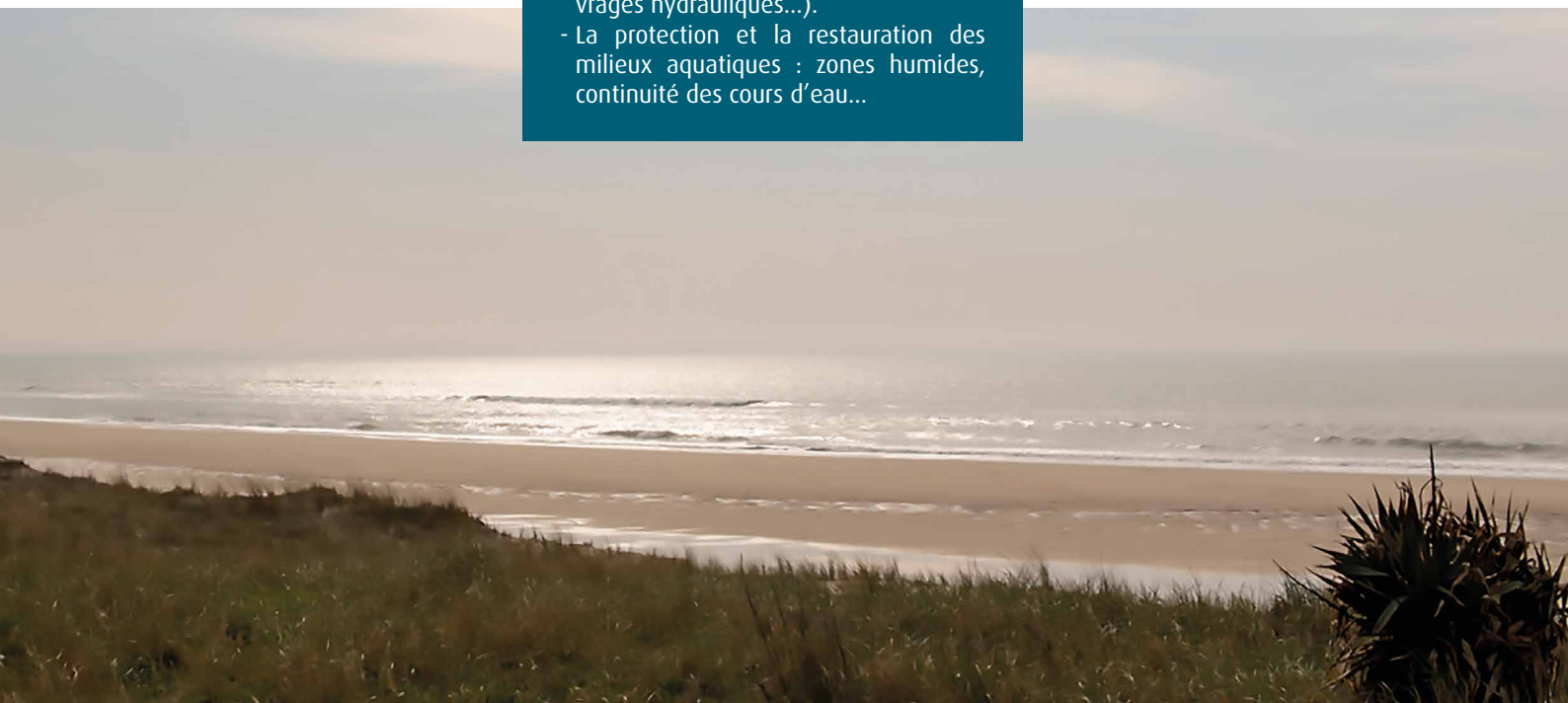

Culture : être prêt, quoiqu'il arrive

Le secteur de la Culture est particulièrement touché par la crise sanitaire. Pour maintenir les liens, les échanges, et continuer de garantir à tous un accès à la création, la mairie de Vendays-Montalivet s'adapte et innove.

« L'art aux fenêtres » : un parcours artistique et culturel à la portée de tous

Du 12 février au 7 mars 2021, la culture s'est exposée derrière les vitrines : « *L'idée de cet événement était d'accueillir peintures, sculptures, photographies de collectifs d'artistes professionnels ou amateurs locaux dans les vitrines, derrière les fenêtres et au cœur des bâtiments municipaux de Vendays-Montalivet* » explique Véronique Brun, déléguée à la Culture. Cette promenade artistique inédite a permis de découvrir des œuvres bien sûr, mais aussi de s'interroger, d'échanger et de donner une visibilité aux commerçants durement touchés par la crise. « *Un engouement réel : 25 commerçants se sont mobilisés note Jean Marc Rodriguez, Président de l'association des commerçants, ainsi que 49 artistes de collectifs ou d'associations communales et des indépendants locaux. Les services municipaux ont créé, à cette occasion, une carte interactive sur le site et la page Facebook de la ville pour géo-localiser la centaine d'œuvres exposées et via un QR code présent sur les affiches installées dans toute la commune. À la demande de l'ensemble des participants, la Municipalité envisage de pérenniser cet évènement culturel, en ailes de saison, aux vacances de février* ».

« 30 rendez-vous culturels sont d'ores et déjà prévus pour satisfaire tous les publics »

Véronique Brun, déléguée à la Culture

Une saison dans les starting-blocks

« *30 rendez-vous culturels sont d'ores et déjà prévus pour satisfaire tous les publics* » souligne Véronique Brun. « *5 spectacles sont calés dans le cadre des Scènes d'été en Gironde, dont une représentation de danse hip-hop et un concert celtique durant les Estivales de la BD. Nous prévoyons aussi du théâtre (6), 2 concerts hommage pour les 100 ans de Brassens, des conférences, du film d'animation pour enfants. Nous maintenons nos festivals artistiques de saison : les Estivales de la BD, Marée Basse, Rue Mont'Art et le Cercle des créateurs d'images, sans oublier les expositions des associations artistiques de la commune* ».

La Ville lance également une grande première, en partenariat avec l'association locale ALEA, les artistes locaux et les habitants : création du premier sentier d'art environnemental « Terra Medoca Vendays-Montalivet ». Inédit sur le territoire, il s'enrichira progressivement d'œuvres éphémères ou permanentes dans les jardins de la Grange du Patrimoine, le milieu dunaire, en passant par la forêt et les marais, jusque dans les 2 bourgs. Une balade artistique éco-citoyenne.

En 2020, la mairie avait dû annuler 23 spectacles sur 30 pour raisons sanitaires. La saison 2021 est dans les starting-blocks, reste à obtenir les autorisations.

+ D'infos sur www.vendays-montalivet.fr
@ville.vendays.montalivet

La médiathèque est ouverte

La médiathèque s'est très tôt organisée afin de rester ouverte. Chloé Peyruse, élue déléguée à la jeunesse, explique que des protocoles sanitaires ont été mis en place pour recevoir le public dans les meilleures conditions possibles. Le nombre de personnes est limité, entrée et sortie sont différentes. L'étage est condamné, les coussins et tapis pour enfants ont été retirés. Seuls 3 postes informatiques sur 5 sont accessibles... Grâce à ces mesures le public continue d'être accueilli, à l'exception des groupes scolaires.

Les clubs de glisse hissent le pavillon vert

Pandémie oblige, alors que la très grande majorité des associations ne peut reprendre une activité, le club Cap Montalivet et le Kokoloco Surf Club trouvent des créneaux pour investir la plage.

RENSEIGNEMENTS

- **CAP MONTALIVET**
  05 56 09 31 15
  06 45 72 04 02
  06 81 40 57 42

- **KOKOLOCO SURF CLUB**
  Steeve Rispal
  06 42 31 82 03
  steeveris@gmail.com
  Président : Philippe Rodes

« *Même si nous ne pouvons ouvrir nos portes aux scolaires ou aux colonies de vacances, et que le couvre-feu nous complique la vie, quand il fait beau, que le vent souffle et que la marée* est basse, *nous arrivons à programmer des sorties. Mais avec un nombre de personnes limité à 6* » résume Pierre Chauvet, le tout nouveau président du club de char à voile. À 75 ans, ce pratiquant, membre du club depuis 7 ans, croit dans l'avenir du Cap Montalivet et a même une feuille de route toute tracée : « Nous avons recruté un moniteur très disponible et qui possède toutes les qualifications requises. Dans un second temps, si les finances ne sont pas catastrophiques, nous rééquiperons le club avec une flotte de chars à voile neufs. Nous avons un spot unique : un accès facilité à la plage et une esplanade Nord qui permet de hisser les voiles même quand le vent est faible » reconnaît le Président.

En temps normal, Cap Montalivet, fort d'une douzaine de pratiquants réguliers, fait découvrir sa discipline à plusieurs centaines de personnes par an.

Retour à l'eau au printemps

Même son de cloche au Kokoloco surf club : « Si la station se développe et gagne de nouveaux visiteurs chaque été, la plage est restée sauvage et naturelle. Ici c'est un peu la Californie du Sud-Ouest : quand on n'a pas de vagues, on skate » se réjouit Steeve Rispal, référent surf de la maison de la glisse qui regroupe les clubs de surf, de char à voile, de sauvetage côtier et, depuis l'an dernier, de skate.

« *En 2020, le nombre de licenciés surf est descendu de 80 à 40 à cause de la pandémie. Ce sont surtout des gamins du coin qui prennent aussi des cours de skate à moindre prix et participent aux stages surf & skate à Pâques. On démarre les cours de surf à la mi-mars, les samedi et dimanche matin, puis deux matinées par semaine en saison. L'été, les après-midis sont consacrées à cap 33* ».

La « coolitude » des lieux n'empêche pas le respect du protocole sanitaire :

pas d'accès aux vestiaires et décontamination des combinaisons en fin de session. Idem pour les planches et les protections de skate. Le moniteur, lui, porte le masque. Les vagues et les ollies sont à ce prix.

Liste « Ensemble Continuons »

Le 26 Février, le conseil municipal a voté à l'unanimité – moins trois abstentions – le budget primitif de 2021. Il a pour but de fixer l'ensemble des recettes et des dépenses pour l'année à venir. Il a été élaboré en prenant en compte le contexte très particulier de crise sanitaire, les nombreuses incertitudes sur l'économie et le financement des collectivités, tout en respectant le cadre budgétaire que nous nous sommes fixé depuis 7 ans maintenant : sans emprunt et sans augmentation d'impôts. D'année en année, nous continuons à assainir les comptes et nous poursuivons le désendettement de la commune. Le tout dans la transparence.

Cette gestion saine et exemplaire a permis de dégager en 2021 près de 4 millions d'euros de capacité d'autofinancement du budget de fonctionnement, grâce notamment aux économies réalisées sur les dépenses liées aux charges courantes. Les recettes perçues suite entre autres à la vente des lotissements, additionnées aux économies réalisées sur le fonctionnement, nous permettent d'investir dans de nouveaux projets, tout en tenant notre engagement politique : ne pas avoir recours à l'emprunt pour les financer.

Ainsi, nous investissons pour préparer l'avenir sans faire porter le poids de nos engagements aux générations futures.

Dans un souci de transparence, et afin de renforcer l'information des citoyens, une note de présentation synthétique a été mise en ligne sur le site internet officiel de la mairie, retraçant les éléments essentiels et utiles à la bonne compréhension du budget.

Ce budget primitif 2021 traduit notre programme ambitieux permettant de lancer les nouveaux projets qui reflètent notre vision pour Vendays-Montalivet. Parce que oui, en dépit de toutes les difficultés, 2021 sera une année de projets ! La réfection des placettes située à l'entrée de Montalivet est la première étape de la valorisation de notre station. Suivront la rénovation de la halle et le réaménagement de la place du marché. Parallèlement à ce projet d'envergure, les plans pluriannuels se poursuivent : l'enfouissement des réseaux, l'extension de la fibre, la rénovation des bâtiments communaux, la réfection des routes... Nous continuons de porter les projets en cours et d'agir pour l'intérêt général, malgré le contexte actuel incertain.

Cette période nécessite une forte mobilisation de la part des services et de nombreux efforts de la part de l'équipe majoritaire.

Comme chaque année, la mise en tourisme de notre station est effectuée dès ce mois d'Avril. Nous sommes prêts à retrouver nos estivants. Nous préparons d'ailleurs la saison estivale en envisageant de nouveau la possibilité de programmer des animations. Malgré les contraintes sanitaires qui s'imposent, nous travaillons pour vous proposer des moments de joie et de convivialité dès que cela sera possible.

Liste « Ensemble Continuons »

Liste « Vendays Montalivet Passions »

Habitants de Vendays-Montalivet, voici une année que nous traversons une crise sanitaire sans précédent, qui est venue bouleverser le paysage socio-économique de notre pays.

Notre village n'a pas échappé à ces difficultés. Nous mesurons les efforts pour faire vivre notre station et préparer un avenir plus serein. De cette crise, il apparaît nécessaire de concentrer les énergies pour faire émerger quelque chose de nouveau, dans la cohésion, la transparence ; les synergies se feront dans le respect des pensées de chacun. En qualité de conseillers municipaux, nous y contribuerons !

Cette société est en mutation, maintenons-la. Nous prônons des valeurs d'honnêteté, d'éthique et de respect. Pour un développement harmonieux de Vendays-Montalivet, pour une gestion saine et ambitieuse, la transparence est la clé de la confiance...

Dès les restrictions levées, nous avons hâte de vous rencontrer et d'échanger, notamment lors des séances du Conseil Municipal ; les enjeux socio-environnementaux seront importants, nous devrons y répondre tous ensemble.

Nous espérons aussi que les associations puissent bientôt poursuivre leur travail d'animation culturelle, sportive, leurs actions caritatives comme elles l'ont toujours fait.

Enfin, nous souhaitons une excellente retraite, méritée, à Dominique Manizan de l'agence Postale de Montalivet ; à Nadine Bahougne et Viviane Augeau, deux « figures » de nos écoles, qui ont accompagné tant d'enfants !

Marie-Noëlle Bahain, Cécile Guesdon et Julien Dassé

Liste « Vendays Montalivet Passions »

MARIAGES

- **Louis Léon FEHLING et Eleanor Jay PARR** le 12 décembre 2020.

DÉCÈS

- **Jean-Louis, Georges LEGLAND** décédé le 06 juillet 2020 à LESPARRE MEDOC (Gironde) à l'âge de 64 ans.
- **Francis, Raymond CONTRAND** décédé le 19 novembre 2020 à GAILLAN MEDOC (Gironde) à l'âge de 88 ans.
- **Anda KRIJAN** décédée le 26 novembre 2020 à BORDEAUX (Gironde) à l'âge de 86 ans.
- **Jeannine, Françoise, Marcelle AULI veuve de José ZABALA** décédée le 29 novembre 2020 à LESPARRE-MEDOC (Gironde) à l'âge de 92 ans.
- **Jean-Claude BERNARD** décédé le 11 décembre 2020 à VENDAYS-MONTALIVET (Gironde) à l'âge de 67 ans.
- **Monique Jeanne Marie veuve de Nicolas, Blaise DENDRI** décédée le 14 décembre 2020 à VENDAYS-MONTALIVET (Gironde) à l'âge de 86 ans.
- **Patrice DUPUY** décédé 11 décembre 2020 à GAILLAN MEDOC (Gironde) à l'âge de 62 ans.
- **Marguerite, Huguette HACQUARD veuve de René PILLET** décédée le 15 décembre 2020 à l'âge de 86 ans.
- **Francine Henriette WAGNER veuve de Louis PIOTROWSKI** décédée le 18 janvier 2021 à VENDAYS-MONTALILVET (Gironde) à l'âge de 92 ans.
- **Jack Alain Patrick MARCHAND** décédé le 18 janvier 2021 à VENDAYS-MONTALIVET (Gironde) à l'âge de 70 ans.
- **Henri Michel MARCATO** décédé le 27 janvier 2021 à VENDAYS-MONTALIVET (Gironde) à l'âge de 92 ans.
- **Philippe, Georges DESCHAMPS** décédé le 13 janvier 2021 à BORDEAUX (Gironde) à l'âge de 62 ans.
- **Arlette Fanny Augustine MAHIEU épouse de Pierre Jacques BERTRAND** décédée le 27 février 2021 à VENDAYS-MONTALIVET (Gironde) à l'âge de 81 ans.
- **Stéphane, Michel JULIEN** décédé le 13 février 2021 à LESPARR MEDOC (Gironde) à l'âge de 55 ans.
- **Hans, Joachim GRÜNDLER** décédé le 21 février 2021 à LESPARRE MEDOC (Gironde) à l'âge de 71 ans.

NAISSANCES

- **Raphaël PICOT** né le 02 décembre 2020 à BRUGES (Gironde)
- **Romane, Jeanne PEREZ** née le 11 décembre 2020 à LESPARRE MEDOC (Gironde)
- **Charlie TRIJOULET-LASSUS GAUTIER** née le 12 décembre 2020 à BORDEAUX (Gironde)
- **Alessio, Nicolas PESENTI** né le 10 février 2021 à BORDEAUX (Gironde)

METTONS LES MASQUES EN BOITE !

Les masques, c'est efficace sur le nez et la bouche, mais beaucoup moins dans la nature ! Sans compter la pollution qu'ils génèrent : aluminium, textile, plastique...

Pour lutter contre ce fléau, Vendays-Montalivet a décidé de faire installer deux bornes extérieures en inox, l'une à Vendays, l'autre à Montalivet, où chacun peut déposer son masque chirurgical usagé. Leur contenu (9000 masques par box) est ensuite collecté, trié et valorisé par R'Masques.

Les bornes seront elles-mêmes recyclables après la pandémie : récupérées par l'association ÉcoMégot, elles serviront de bornes pour les mégots.

EN COMBIEN DE TEMPS CES DÉCHETS SE DÉGRADENT-ILS DANS LA NATURE ?

- **4-12 ANS** — CIGARETTES
- **450 ANS** — MASQUES
- **500 ANS** — BOUTEILLES PLASTIQUES
- **5000 ANS** — BOUTEILLES EN VERRE

100 KG DE MASQUES COLLECTÉS, C'EST :

20 000 MASQUES qui ne seront pas jetés dans la nature et qui seront valorisés.

12,2 MILLIONS de litres d'eau préservés.

DES BACS À MARÉE POUR UNE PLAGE PROPRE

3 bacs à marée seront installés courant avril à la plage sud, la plage nord et au Monta Surf Club. Ces contenants fabriqués dans l'atelier de l'ONF permettent de collecter les déchets ramassés sur les plages (plastiques, flacons, filets...), avant quantification et analyse par l'éco organisation T.E.O qui étudie l'impact de la pollution maritime sur notre littoral. L'entreprise girondine d'insertion Ares Coop récupère les déchets pour les recycler en déchèterie.

COMMENT FONCTIONNE LE RÉSEAU BAC À MARÉE ?

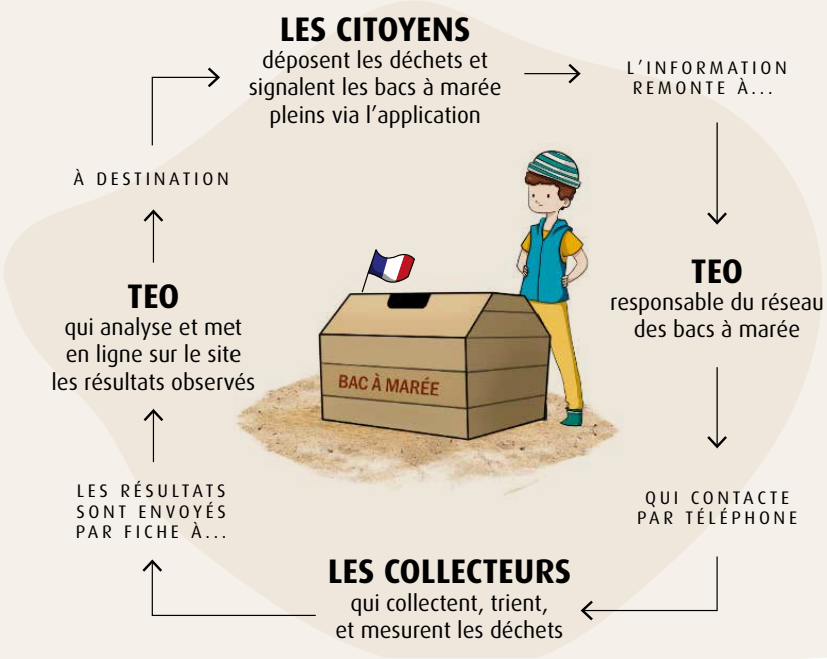

MALIN !

L'application gratuite « bacamarée » permet de situer le bac le plus proche de votre lieu de balade (https://bacamaree.fr/app/). Vous pouvez également y signaler toute anomalie sur le bac ou prévenir quand il est plein.